



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

collèges

Question écrite n° 79772

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation catastrophique de l'école en France et la dangerosité de la réforme de l'école. En 2012, le rapport PISA accusait la France de ne pas permettre aux enfants en difficulté de réussir. La France - dont le système éducatif a pendant longtemps été réputé - voit son niveau baisser chaque année. Selon ce rapport, elle atteint le onzième rang distancée par nombre de certaines nations : le Japon, la Chine, la Corée, l'Allemagne, la Suisse... Les réformes politiques successives n'apportent pas de réponses parce que l'école n'a que faire des idéologies et des querelles intestines entre partis. Un seul constat compte : le niveau réel des élèves et leur chance de réussir. Or nombre d'élèves ne savent plus ni lire ni écrire en arrivant en 6ème ou en sortant du baccalauréat. La déchéance du système est catastrophique. Comment envisager relever la France alors que ses élèves ne savent ni lire, ni écrire et n'ont pas accès à la culture ? Le projet de réforme instauré par le Gouvernement ne permettra pas de relever le niveau des étudiants. L'enseignement de l'histoire s'organisera sans chronologie, ce qui est absurde. Les élèves seront alors démunis face aux manipulations historiques. D'autre part, établir un enseignement des langues latines, grecques et régionales sous forme d'option et selon les moyens des établissements est injuste pour les élèves. Il faut exiger que tous les élèves aient la capacité de lire et écrire, d'ordonner leurs idées et d'être cultivés. Il lui demande de réformer les programmes pour que les élèves aient une solide culture générale (et non pas un aperçu fumeux et inconsistant de l'histoire) et apprennent à compter, lire et écrire parfaitement.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79772

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2015](#), page 3728

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)